

ARRÊTÉ N° ARR_2024_0805_ART_RD472_OUNANS
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD DOLE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LE MAIRE DE OUNANS

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;
- VU** le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;
- VU** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;
- VU** l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef de Mission Circulation Exploitation Sécurité du Conseil départemental du Jura ;
- VU** La demande de l'entreprise ROGER MARTIN en date du 18 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation pendant les travaux de renouvellement de la couche de roulement sur le R 472, sur le territoire de la commune de OUNANS ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD 472** sera réglementée de la façon suivante:

Période	Les mardi 16 juillet et mercredi 17 juillet 2024 de 07h00 à 20h00 Les jeudi 18 juillet et vendredi 19 juillet 2024 de 06h00 à 20h00 (ces dates peuvent évoluer selon les conditions météorologiques défavorables)
Localisation	RD 472 du PR 3+0745 au 5+0570
Restrictions	Circulation interdite à tous les véhicules

ARTICLE 2 L'itinéraire de déviation dans les deux sens est fixé comme suit :

- **Pour les VL (voir plan joint) :**

- RD 472 ECLEUX → RD 93 CHISSEY-SUR-LOUE → RD 7 MONTBARREY → RD 11 MONT-SOUS-VAUDREY → RD 472

- **Pour les PL (voir plan joint) :**

- RD 472 MOUCHARD/PORT-LESNEY → RN 1083 POLIGNY → RD 905 MONT-SOUS-VAUDREY → RD 472 VILLERS-FARLAY

ARTICLE 3 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'Agence Routière Départementale de DOLE.

ARTICLE 4 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 Mme la Directrice Générale des Services du Département du JURA, M. le Commandant de Groupement de Gendarmerie du JURA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture, publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr> et dont ampliation sera adressée à MM les Maires de VILLERS-FARLAY, OUNANS, CHAMBLAY, MOUCHARD, PORT-LESNEY, CRAMANS et ECLEUX, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

ARTICLE 6 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de DOLE à l'adresse suivante : 24 Rue de le Fenotte – 39100 DOLE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication

Signature de l'arrêté



Déviations Travaux Enrobés Chamblay

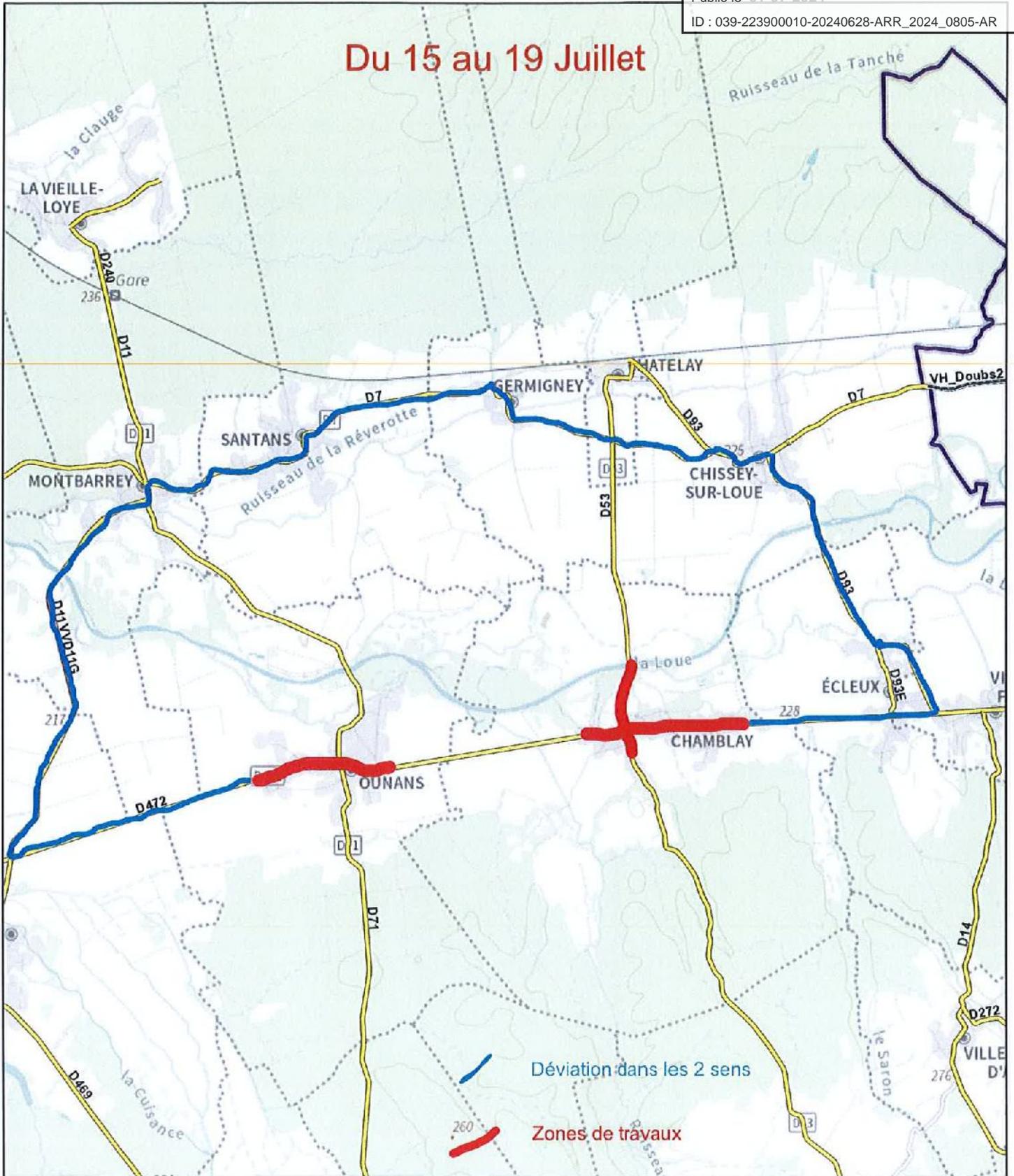
Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 01-07-2024

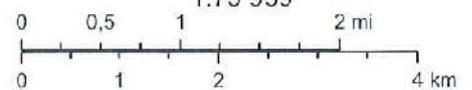
ID : 039-223900010-20240628-ARR_2024_0805-AR

Du 15 au 19 Juillet



juin 24, 2024

1:75 939



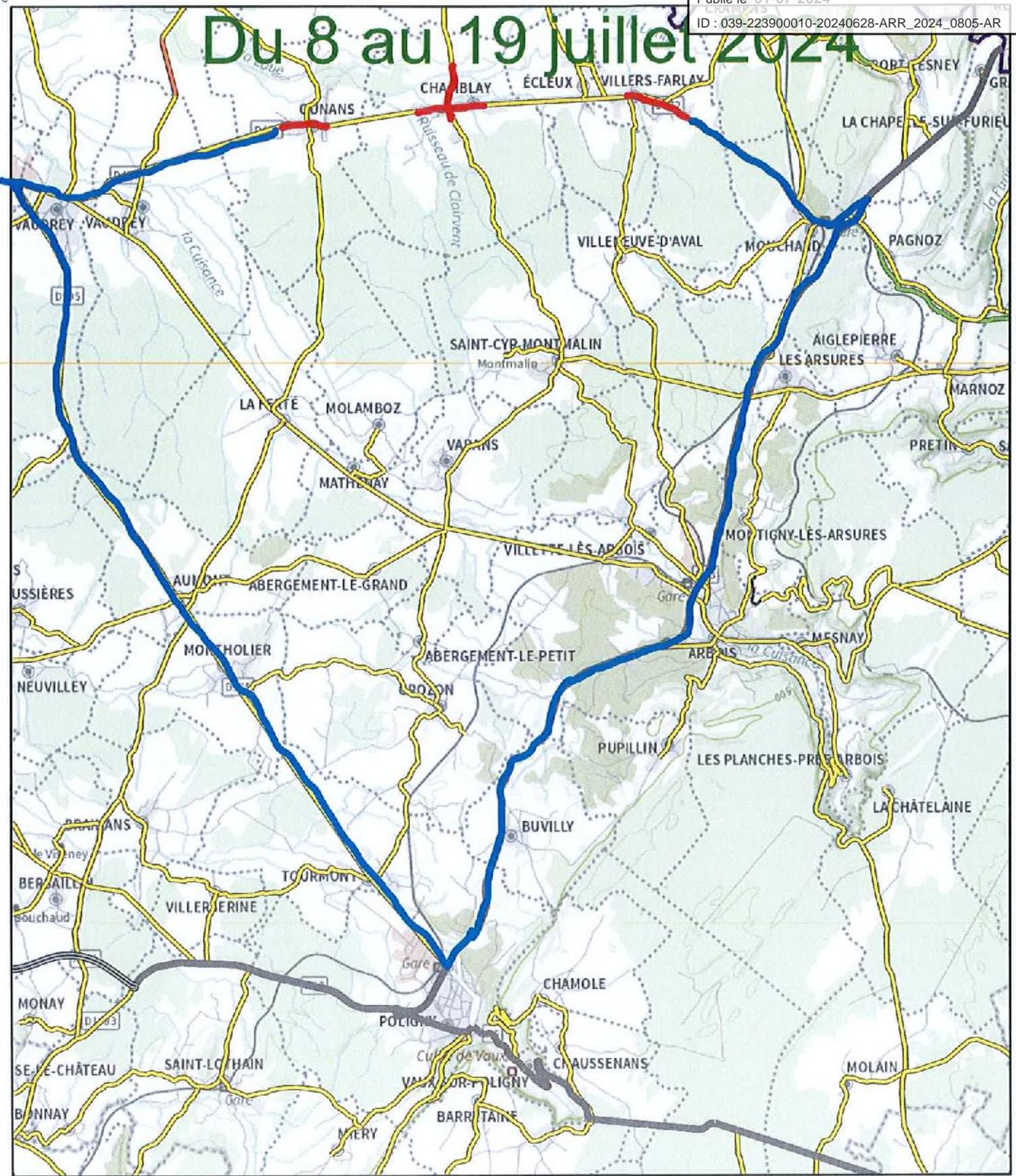
- Autoroutes
- Voies utilisées en VH
- Routes Nationales
- Véloroutes et voies vertes
- Département

Tronçons

- Départementales
- Routes gauches

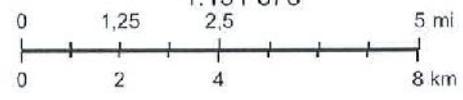
Esri France

Du 8 au 19 juillet 2024



juin 26, 2024

1:151 878



- Autoroutes
- Voies utilisées en VH
- Routes Nationales
- Véloroutes et voies vertes
- Tronçons**
- Départementales
- Département
- Routes gauches

Déviation PL dans les 2 sens

zones de travaux

Esri France